

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CARBONE LORRAINE

(Eurolist)

Par courrier du 29 juin 2007, la société de droit des Iles Caïmans Amber Master Fund (Cayman) SPC (1) (P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans) a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 juin 2007, par suite d'une cession d'actions sur le marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CARBONE LORRAINE et détenir 674 552 actions CARBONE LORRAINE représentant autant de droits de vote, soit 4,83% du capital et des droits de vote de cette société (2).

-
- (1) La gestion d'Amber Master Fund (Cayman) SPC a été confiée à un *investment manager*, Amber Capital LP, *limited partnership* de droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis) contrôlée par Messieurs Joseph Oughourlian et Michel Brogard.
 - (2) Sur la base d'un capital composé de 13 973 096 actions représentant autant de droits de vote.